Document généré le 13 juil. 2025 09:48

Cahiers de géographie du Québec

# Projet de coordination des recherches périglaciaires dans l'Est canadien

Louis-Edmond Hamelin

Volume 2, numéro 3, 1957

URI : https://id.erudit.org/iderudit/020068ar
DOI : https://doi.org/10.7202/020068ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)
1708-8968 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cette note

Hamelin, L.-E. (1957). Projet de coordination des recherches périglaciaires dans l'Est canadien. *Cahiers de géographie du Québec*, *2*(3), 141–142. https://doi.org/10.7202/020068ar

Tous droits réservés © Cahiers de géographie du Québec, 1957

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

# NOTES ET NOUVELLES

## Projet de coordination des recherches périglaciaires dans l'Est canadien [1]

En septembre 1957, à Madrid, les membres de la Commission de géomorphologie périglaciaire de l'Union géographique internationale ont, à l'unanimité, approuvé leur programme de recherches pour les trois prochaines années ; le plan de travail qui a été préparé par MM. Dylik (Lodz) et Raynal (Maroc) se subdivise en 4 points :

« 1. La première partie englobe la *présentation cartographique* des faits périglaciaires sur tout le globe.

« 2. La seconde partie a trait aux *processus généraux* : sols structurés ; désintégration et décomposition chimique ; processus de versants en prenant le ruissellement particulièrement en considération ; équiplanation et aplanissements de versants ; niches de corrosion et vallées assymétriques ; roches résiduelles ; enfoncement du genre *pingo* et provenant de la dégradation du pergélisol ; ravins de gélivation ; modelé périglaciaire du relief d'accumulation glaciaire ; modelés des côtes ; sédimentation périglaciaire.

« 3. La partie suivante, la plus synthétique, donc la plus importante, est celle qui englobe les *problèmes régionaux* basés sur l'interprétation des faits produits dans l'espace et le temps. À cette partie se rattachent les problèmes suivants : extension du pergélisol ; épaisseur de la zone active ; comparaison des diverses périodes de glaciation avec les périodes périglaciaires ainsi que le nombre des phases périglaciaires dans les périodes glaciaires, surtout dans la dernière ; types climatiques et morphogénitiques dans les phases périglaciaires ; différentiation de l'empreinte périglaciaire dans le tableau du relief ; régions périglaciaires contemporaines avec la distinction détaillée des zones ; application pratique des recherches périglaciaires ; problèmes de terminologie.

« 4. Enfin, la dernière partie comprend les initiatives d'*organisation* : service d'informations avec la diffusion de fiches bibliographiques et d'articles rétrospectifs ; organisation de la rédaction de la carte périglaciaire de la terre et organisation de la présentation des travaux de la Commission au Congrès de Stockholm (1960). »

Pour répondre à ce programme mondial, que peut faire le Canada ?

Malgré sa richesse en phénomènes périglaciaires, le Canada est en retard sur le plan des recherches cryo-nivales (voir M. Brochu, *Rapport de la (précédente) Commission de géomorphologie périglaciaire*, Rio de Janeiro 1956) ; notre pays et, en particulier, l'ACFAS ont donc intérêt à faire leur le présent programme de la Commission. Mais tous les géographes canadiens, faute d'expérience dans ce nouveau champ de la géomorphologie et étant donné les dimensions des recherches à faire ne peuvent évidemment pas s'attaquer à tous les horizons de travaux précités. Il est plus sage de s'en tenir à des objectifs plus réduits et plus adaptés à la situation canadienne.

Nous suggérons les points suivants : *a*) dresser un inventaire aussi complet que possible des formes (actives de préférence) de relief périglaciaire dans l'Est du Canada ; *b*) recueillir la bibliographie de tous les articles non repérés consacrés à ces phénomènes dans ces régions ; *c*) rechercher l'équivalence termi-

[1] Texte présenté au Congrès de l'ACFAS, novembre 1957, à Québec.

nologique réciproque anglaise française du vocabulaire périglaciaire régional ; *d*) préparer la présentation de travaux substantiels sur le périglaciaire de l'Est canadien au Congrès de Stockholm (cartes, lexique, fiches bibliographiques) ; *e*) au-delà de ces objectifs précis, nous voulons en ajouter un autre plus vaste : faciliter l'enseignement des méthodes périglaciaires et l'obtention de crédit pour poursuivre les recherches souhaitées.

Afin de réaliser ces buts initiaux qui ont déjà été honorés par des travaux intéressants tels ceux de Washburn et de Brochu, il faut obligatoirement dépasser le stade de recherches individuelles et organiser un travail d'équipe efficace. Aussi suggérons-nous un comité régional du périglaciaire. Ce comité pourrait réunir cinq à sept membres.

Nous pensons que vu la distance et les champs climatiques différents, il serait souhaitable de nous en tenir qu'à une section du Canada, par exemple aux pays situés à l'Est de la baie d'Hudson. Alors le comité temporaire pourrait s'intituler : *Comité pour l'étude des phénomènes périglaciaires dans l'Est canadien.*

Évidemment, cet organisme régional doit travailleur d'un côté avec les chercheurs qui ont déjà poursuivi des études périglaciaires dans la région et de l'autre avec les groupements qui étudient les phénomènes cryo-nivaux ailleurs au Canada.

L'Institut de géographie de Québec, qui accepterait de tenir le Secrétariat de l'éventuel comité, attend suggestions et collaboration.

Louis-Edmond HAMELIN,
*membre titulaire de la Commission*
*de géomorphologie périglaciaire.*

---

## La politique canadienne en matière d'immigration

Le problème de l'immigration constitue, on le sait, l'une des composantes majeures de la politique du gouvernement canadien ; rares sont, toutefois, les études d'ensemble consacrées à ce sujet. Il faut ainsi attacher une attention toute particulière à l'ouvrage de David C. Corbett, professeur à l'université de la Colombie britannique : *Canada's Immigration Policy. A Critique.*[1]

L'ouvrage se présente comme un essai critique, résolument favorable à la définition, par le gouvernement canadien, d'une politique d'immigration clairement formulée dans ses principes et généreuse dans son application. Ainsi qu'il le démontre, la politique actuelle en cette matière est essentiellement une politique de compromis. Compromis entre les exigences qu'implique la croissance économique du pays et les pressions qu'exercent sur le gouvernement des groupes dont les intérêts divergent : employeurs et travailleurs, d'une part ; Canadiens anglais, Canadiens français et Canadiens de diverses origines, d'autre part.

L'auteur expose d'abord les attitudes propres aux différents « groupe de pression ». À la réticence des unions ouvrières à l'égard d'une immigration nombreuse s'oppose le point de vue favorable des associations d'employeurs. Les premières réclament une politique assortie de garanties relatives à la stabilité de l'emploi et du niveau de vie ; les secondes trouvent leur intérêt dans une offre accrue de travail à bas salaires et dans une expansion du marché. Selon Corbett, tant que durera la prospérité, le gouvernement prêtera sans doute davantage attention aux représentations des employeurs qu'à celles des ouvriers syndiqués. Traditionnellement très réservée en ce qui a trait à l'immigration, l'attitude des

[1] Toronto, University of Toronto Press, 1957, XII + 215 pp.